



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 31 décembre 2019
Publié le 28 février 2020



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2019
Publié le 28 février 2020

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les six mois ayant pris fin le 31 décembre 2019, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

3 octobre — Alexina Louie et John Borrows ont été nommés lauréats des Prix Molson 2019 du Conseil des arts du Canada. Madame Louie a reçu son prix pour sa contribution aux arts en tant que compositrice, et M. Borrows, pour sa contribution aux sciences sociales dans le domaine de la recherche sur les lois autochtones.

9 au 27 octobre — Le Conseil a été le bailleur de fonds et coordonnateur principal de la participation du Canada au Festival Internacional Cervantino en tant qu'invité d'honneur; ce festival, qui a lieu à Guanajuato, au Mexique, est l'un des festivals d'arts de la scène les plus importants au monde. On y a présenté 17 spectacles d'artistes en tout genre de partout au Canada, notamment A Tribe Called Red, Lido Pimienta, Shawn Jobin, le Royal Winnipeg Ballet, Elisapie, ILL-Abilities Crew et l'Orchestre symphonique de Montréal.

15 octobre — Le Canada a été nommé invité d'honneur de la Foire du livre de Francfort 2020, la plus grande foire internationale dans le domaine de l'édition du livre. Le Conseil est responsable de l'organisation d'une année de programmation culturelle partout en Allemagne en préparation de la Foire 2020, ce qui permet d'attirer le feu des projecteurs sur l'art et les artistes canadiens dans divers événements d'envergure en Allemagne comme jazzahead! et Tanzmesse. Cela permet également de soutenir la traduction d'œuvres canadiennes vers l'allemand grâce au volet « Incitatif à l'acquisition de droits de traduction et à la publication en allemand », en partenariat avec Patrimoine canadien.

23 au 27 octobre — Le Conseil a coordonné une allée canadienne avec divers kiosques à WOMEX 2019, qui est reconnue comme l'exposition musicale la plus diversifiée au monde et qui a eu lieu à Tampere, en Finlande. Cela a contribué à assurer une forte présence et une visibilité internationale accrue pour les artistes canadiens auprès des professionnels des arts, des organisations artistiques et des partenaires internationaux. Parmi les artistes canadiens en vedette, on retrouvait l'auteure-compositrice-interprète Dene Leela Gilday, récipiendaire d'un prix Juno, le duo autochtone Digging Roots, et le trio québécois Les Grands Hurlleurs.

29 octobre — Le Conseil a annoncé le nom des gagnants des Prix littéraires du Gouverneur général 2019, qui rendent hommage à 14 des meilleurs livres canadiens dans sept catégories dans les deux langues officielles. Ces prix ont été remis à Rideau Hall le 12 décembre dernier. Les gagnants ont aussi participé à des événements publics les 11 et 12 décembre (un événement en anglais et un en français) dans les bureaux du Conseil, au cours desquels ils ont lu des extraits de leurs livres.

26 novembre — Le Conseil a annoncé les noms des gagnants de quatre prix : Danièle Lévesque (Prix Walter-Carsen d'excellence en arts de la scène), Stéphane Tétrault (Prix Virginia-Carter), Alec Hall (Prix Jules-Léger) et la Robert McLaughlin Gallery (Prix de la dotation York-Wilson).

26 novembre — Le Conseil a publié de nouvelles données sur la page Web « [Des chiffres, des histoires](#) » afin de fournir au public des renseignements détaillés sur le financement, des tendances sur cinq ans, des tableaux de données ouvertes et des histoires sur ce que les récipiendaires ont fait avec leurs subventions en 2018-2019.

3 décembre — Lors de la Journée internationale des personnes handicapées, le Conseil a lancé « [L'art à part entière II – Stratégie sur la mobilisation, l'expérience et l'expression des personnes sourdes ou en situation de handicap](#) », qui a été élaborée pour contribuer à renforcer et à soutenir l'excellence artistique et l'impact des artistes sourds ou en situation de handicap au Canada et à l'étranger.

16 décembre — Le Conseil a publié son [rapport sur le Cadre des impacts qualitatifs](#), qui permettra au Conseil de mieux articuler les diverses façons dont les arts améliorent la vie des Canadiennes et des Canadiens. Le cadre et le rapport aideront aussi la grande communauté artistique à voir l'impact qu'elle a sur les collectivités et sur l'ensemble de la société.

17 décembre — Sébastien Goupil, secrétaire général de la Commission canadienne pour l'UNESCO, a publié un [billet de blogue](#) pour exposer les engagements et le travail du Canada en 2019 pour se concentrer sur l'atteinte des objectifs de l'UNESCO dans le cadre de l'Année internationale des langues autochtones.

Au cours de ce trimestre, le personnel de la Division des programmes de subventions aux arts a continué à organiser des séances d'information et de sensibilisation pour les candidats actuels et potentiels de partout au Canada, et particulièrement de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick, de Toronto, du nord de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)
Revenus	13 282	4 731	8 551	27 129	12 534	14 595
Charges	(28 896)	(34 849)	5 953	(251 235)	(224 979)	(26 256)
Crédits parlementaires	71 000	59 959	11 041	274 000	250 158	23 842
Excédent de la période	55 386	29 841	25 545	49 894	37 713	12 181

Survol des résultats nets du troisième trimestre

Le Conseil affiche un surplus de 55,4 millions de dollars pour le trimestre, alors qu'il affichait un surplus de 29,8 millions de dollars pour la même période l'an dernier. La diminution des dépenses de 6 millions de dollars est principalement attribuable au calendrier du processus d'approbation des subventions, puisque les dépenses de subventions devraient être plus élevées, comme le démontre l'augmentation de 23,6 millions de dollars sur neuf mois. Cette augmentation était planifiée et correspond à l'augmentation des crédits parlementaires pour cette période, basée sur les besoins de trésorerie.

Les dépenses de subventions ont augmenté de 9 millions de dollars grâce à des économies de 4 millions de dollars en coûts d'exploitation ou en projets reportés, et à une contribution supplémentaire de 5 millions de dollars d'Affaires mondiales Canada et de Patrimoine canadien pour soutenir diverses activités de programmes liées à la Foire du livre de Francfort et au Festival Internacional Cervantino. Ces 9 millions de dollars supplémentaires seront compensés par un report d'environ 8 millions de dollars à partir du Fonds stratégique numérique pour de nouvelles activités spécifiques en 2020-2021. Par conséquent, les dépenses de subvention devraient être près de ce qui était prévu au budget.

Le Conseil continuera à surveiller ses résultats financiers dans le but d'atteindre l'équilibre budgétaire, à l'exception des revenus nets de placement réalisés enregistrés par rapport au budget établi qui, en date du 31 décembre 2019, était plus élevé que le budget annuel de 8,4 millions de dollars.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Leadership et gouvernance

15 octobre — Le Conseil a annoncé la fusion de la Division des communications et du rayonnement des arts et de la Division des affaires publiques, qui a pris effet le 13 janvier 2020. Michelle Chawla est la directrice générale de la nouvelle Division Stratégie, affaires publiques et engagement pour les arts, qui compte quatre sections et une unité : Communications; Recherche, mesures et analyse de données; Partenariats et promotion des arts; Politiques, planification, contenu et prévisions; Coordination internationale et diplomatie culturelle. Dans le cadre de ces changements, le Programme du droit de prêt public a été transféré à la Division des programmes de subventions aux arts, sous l'autorité de la directrice, Appuyer la pratique artistique.

16 décembre — Marilyn Desrosiers s'est jointe au Conseil en tant que directrice, Programme Appuyer la pratique artistique, Division des programmes de subventions aux arts.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	9 961	4 074	5 887	20 536	10 725	9 811
Autres revenus	3 321	657	2 664	6 593	1 809	4 784
Total	13 282	4 731	8 551	27 129	12 534	14 595

Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placement pour le trimestre et pour l'exercice à ce jour sont plus élevés que l'an dernier à la même période en raison des gains plus importants réalisés sur les ventes d'actifs de la classe d'actifs des infrastructures. Ces gains ont été compensés par une légère réduction nette d'autres revenus distribués. Les revenus nets de placement réalisés devraient être plus élevés que le montant de 10 millions de dollars prévu au budget. Ces gains réalisés ont été réinvestis dans les placements du portefeuille.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre et pour l'exercice à ce jour sont plus élevés qu'à la même période l'an dernier en raison de transferts reçus pour des activités liées au Festival Cervantino et à la Foire du livre de Francfort 2020. Les autres revenus devraient être plus élevés que ceux prévus au budget en raison de ces contributions, qui devraient totaliser environ 5 millions de dollars pour l'exercice en cours.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)	2019	2018	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	17 532	23 237	(5 705)	216 636	193 012	23 624
Livraison des programmes de transfert	5 398	5 023	375	15 656	14 364	1 292
Services à la communauté artistique	591	553	38	2 529	1 634	895
Résultats nets de la Banque d'art	38	17	21	97	50	47
Commission canadienne pour l'UNESCO	551	441	110	1 584	1 525	59
Administration générale	4 786	5 578	(792)	14 733	14 394	339
Total	28 896	34 849	(5 953)	251 235	224 979	26 256

Subventions, paiements aux auteurs et prix

La diminution des dépenses de subventions pour le trimestre est principalement attribuable au calendrier du processus d'approbation des subventions. L'augmentation de 23,6 millions de dollars à ce jour est plus élevée qu'à pareille date l'an dernier en raison du doublement progressif du financement gouvernemental du Conseil.

Les dépenses de subventions devraient être proches du montant prévu au budget, même avec un investissement supplémentaire de 9 millions de dollars en dépenses de subventions qui seront compensés par un report d'environ 8 millions de dollars à partir du Fonds stratégique numérique pour de nouvelles activités spécifiques en 2020-2021. L'investissement supplémentaire de 9 millions de dollars a été possible grâce à des économies de 4 millions de dollars en coûts d'exploitation ou en projets reportés, et à des contributions supplémentaires de 5 millions de dollars pour des partenariats liés à la Foire du livre de Francfort 2020 et au Festival Internacional Cervantino.

Livraison des programmes de transfert

Cette dépense est légèrement plus élevée pour le présent trimestre par rapport à l'an dernier en raison de l'augmentation des coûts du salaire et des avantages sociaux des employés, qui résulte directement d'une réduction du nombre de postes vacants et des paiements rétroactifs découlant de la ratification d'une nouvelle convention collective en mai 2019, ainsi que d'une augmentation des coûts associés aux pairs en raison du calendrier des réunions du comité d'évaluation par les pairs. Le montant cumulatif associé à cette dépense est plus élevé que l'an dernier à pareille date en raison de l'augmentation des salaires et des avantages sociaux des employés, du calendrier des réunions du comité d'évaluation par les pairs ainsi que de l'affectation d'une charge d'amortissement directement liée au portail de demande de subventions.

Services à la communauté artistique

Cette dépense est plus élevée pour le présent trimestre et pour l'exercice à ce jour par rapport aux années précédentes à cause des coûts associés à diverses activités et événements liés au Festival Internacional Cervantino et à la Foire du livre de Francfort 2020.

Administration générale

Cette dépense est moins élevée pour le présent trimestre par rapport à l'an dernier en raison d'une diminution des honoraires professionnels et des coûts de gestion de l'information liés en majeure partie au calendrier des projets en cours en fonction de la Feuille de route du virage numérique. La dépense plus élevée pour la période de neuf mois est attribuable à l'augmentation des salaires et des avantages sociaux des employés, qui résulte directement d'une réduction du nombre de postes vacants et des paiements rétroactifs découlant de la ratification d'une nouvelle convention collective en mai 2019. Le Conseil progresse de plus en plus au niveau du transfert progressif de sa technologie vers un environnement infonuagique, ce qui implique une augmentation des coûts annuels des licences, ce qui sera graduellement compensé par la diminution de l'amortissement des immobilisations.

Actifs financiers

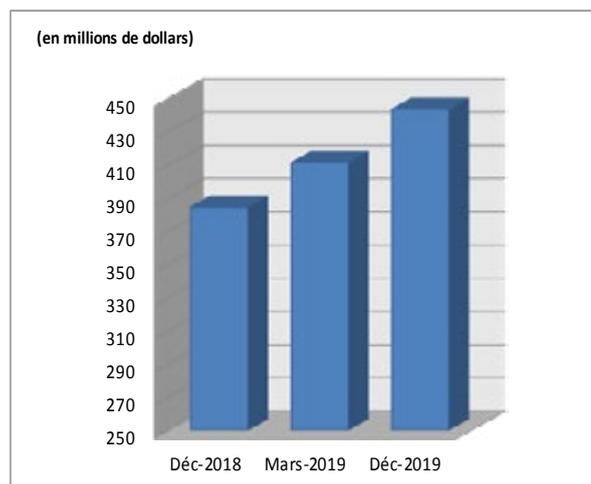
(en milliers de dollars)	31 décembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
	2019	2019	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 812	31 235	21 577
Débiteurs	2 490	3 146	(656)
Placements de portefeuille	443 336	411 066	32 270
Total	498 638	445 447	53 191

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 21,6 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie s'explique principalement par l'excès de financement gouvernemental reçu en date du 31 décembre 2019, soit 274 millions de dollars, par rapport aux dépenses cumulées totales de 251,2 millions de dollars.

Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille, en date du 31 décembre 2019, était de 443,3 millions de dollars, dont 105,6 millions de dollars étaient grevés d'affectations externes. Cela représente une augmentation de la valeur marchande de 32,3 millions de dollars depuis le 31 mars 2019, et une augmentation de 58,9 millions de dollars depuis le 31 décembre 2018.



Le fonds total a généré un rendement absolu positif de 3,8 % pour le trimestre, surpassant de 0,6 % l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont généré des rendements positifs au cours du troisième trimestre. Les catégories d'actifs actions canadiennes et titres à revenu fixe ont été les principales contributrices, avec des rendements supérieurs à leur indice de référence pour le trimestre de 2,7 % et 1,3 % respectivement.

Le rendement total du fonds sur un an a été de 15,6 % en décembre 2019, soit 1,6 % de plus que l'indice de référence. Toutes les catégories d'actifs ont généré des rendements positifs et ont dépassé leur indice de référence pour le rendement sur un an. Les catégories d'actifs Actions canadiennes, Actions mondiales et Titres à revenu fixe, qui représentent près de 80 % du portefeuille, ont été les principales contributrices à générer des rendements supérieurs à leur indice de référence de 4,8 %, 2,1 % et 1,2 % respectivement pour la période d'un an.

Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2019	31 mars 2019	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	62 825	68 081	(5 256)
Créditeurs et charges à payer	1 874	5 072	(3 198)
Revenus reportés	6 776	7 043	(267)
Avantages sociaux futurs	4 295	3 867	428
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	62 363	55 736	6 627
Total	138 133	139 799	(1 666)

Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

La diminution de 5,3 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 provient du calendrier des paiements.

Créditeurs et charges à payer

La diminution de 3,2 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2019 est principalement attribuable à une diminution de 2,5 millions de dollars en factures commerciales en raison du calendrier des paiements et de la contre-passation de 0,6 million de dollars du compte de régularisation des salaires enregistrée au 31 mars 2019 versés en juillet 2019 en lien avec la nouvelle convention collective.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

L'augmentation de 6,6 millions de dollars par rapport à la valeur en date du 31 mars 2019 provient des fonds nets inutilisés de 5,2 millions de dollars provenant des revenus nets réalisés et distribués, qui serviront à payer la plupart des dépenses tard dans l'année, après la remise des prix. Le montant supplémentaire de 1,4 million de dollars provient de la part proportionnelle de l'augmentation de la valeur marchande du placement de portefeuille grevée d'affectations d'origine externe.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2019	31 mars 2019	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	10 316	9 793	523
Actifs de la Banque d'art	19 466	19 455	11
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	629	224	405
Total	30 412	29 473	939

Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil compte plus de 17160 œuvres d'art contemporaines canadiennes dont la valeur d'expertise se chiffrait à environ 72 millions de dollars au 31 décembre 2019. Le Conseil assure ses œuvres selon son évaluation du risque.

Instruments de musique

Le Conseil a constitué une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère quinze instruments en prêt. Au 31 décembre 2019, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,6 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil des arts d'exécuter son mandat. Le Conseil continue de promouvoir une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette responsabilité est partagée par l'ensemble du personnel. Les principaux objectifs de la gestion du risque par une organisation consistent à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments-clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par son conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques touchant le Conseil des arts relativement à son profil de risque et aux mesures d'atténuation connexes, au rendement financier et au rendement du portefeuille de placements. La haute direction du Conseil des arts est responsable de la gestion du risque, sous la supervision directe du conseil d'administration.

Propension au risque

Le Conseil des arts utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé complet du Conseil des arts sur la propension au risque est publié dans les états financiers annuels de 2019.

Profil de risque

Un nouveau cadre de gestion du risque a été élaboré à l'automne 2018, essentiellement à partir de la propension au risque du Conseil. Tous les risques recensés ont été classés selon leur probabilité et leurs conséquences potentielles sur les activités du Conseil, l'accent ayant été mis sur les possibles risques opérationnels, financiers et de réputation. Le profil de risque du Conseil, qui énumère les six principales sphères de risques et les stratégies d'atténuation pour y remédier, a été présenté au conseil d'administration en janvier 2019.

Les stratégies d'atténuation et les activités connexes sont constamment surveillées par des membres désignés parmi la haute direction, le but étant de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et s'assurer que les stratégies d'atténuation en place sont efficaces.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil est déposée normalement dans les 30 à 60 jours suivant la fin du trimestre et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un fonds commun à court terme ou dans un compte à taux privilégié dans une institution financière jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de placements du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements contrôlent l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de fonds professionnel ou dans un compte bancaire à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil va puiser dans ces fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du troisième trimestre sont les suivants :

	31 décembre	
	2019	2018
(en milliers de dollars)		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	327 644	292 632
Budgets supplémentaires des dépenses	-	127
Rajustement relié à la rémunération	-	32
	327 644	292 791
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(274 000)	(250 158)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	53 644	42 633



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2019
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

27 février 2020



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2019	31 mars 2019
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 812 \$	31 235 \$
Débiteurs	2 490	3 146
Placements de portefeuille (note 3)	443 336	411 066
Total des actifs financiers	498 638	445 447
PASSIFS		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	62 825	68 081
Créditeurs et charges à payer	1 874	5 072
Revenus reportés	6 776	7 043
Avantages sociaux futurs	4 295	3 867
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	62 363	55 736
Total des passifs	138 133	139 799
ACTIFS FINANCIERS NETS	360 505	305 648
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	10 316	9 793
Actifs de la Banque d'art	19 466	19 455
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	629	224
Total des actifs non financiers	30 412	29 473
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	390 917 \$	335 121 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	354 284	304 390
Gains de réévaluation cumulés	36 633	30 731
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	390 917 \$	335 121 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2019-2020	2019	2018	2019	2018
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	12 161 \$	9 961 \$	4 074 \$	20 536 \$	10 725 \$
Autres revenus	1 655	3 321	657	6 593	1 809
Total des revenus	13 816	13 282	4 731	27 129	12 534
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	285 507	17 532	23 237	216 636	193 012
Livraison des programmes de transfert	25 600	5 398	5 023	15 656	14 364
Services à la communauté artistique	7 003	591	553	2 529	1 634
	318 110	23 521	28 813	234 821	209 010
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	247	38	17	97	50
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 648	551	441	1 584	1 525
Administration générale	20 446	4 786	5 578	14 733	14 394
Total des charges	341 451	28 896	34 849	251 235	224 979
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(327 635)	(15 614)	(30 118)	(224 106)	(212 445)
Crédits parlementaires	327 644	71 000	59 959	274 000	250 158
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	9	55 386	29 841	49 894	37 713
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	304 390	298 898	311 561	304 390	303 689
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	304 399 \$	354 284 \$	341 402 \$	354 284 \$	341 402 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	32 500 \$	27 040 \$	30 731 \$	20 565 \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	6 827	(17 614)	17 160	(10 524)
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	(2 694)	812	(11 258)	197
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	4 133	(16 802)	5 902	(10 327)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	36 633 \$	10 238 \$	36 633 \$	10 238 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	55 386 \$	29 841 \$	49 894 \$	37 713 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(923)	(266)	(1 995)	(1 114)
Amortissement des immobilisations corporelles	491	377	1 472	1 130
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	-	-	(11)	(1)
	(432)	111	(534)	15
Acquisition de frais payés d'avance	(301)	(112)	(659)	(209)
Utilisation de frais payés d'avance	37	40	254	247
	(264)	(72)	(405)	38
Gains (pertes) nets de réévaluation	4 133	(16 802)	5 902	(10 327)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	58 823	13 078	54 857	27 439
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	301 682	309 902	305 648	295 541
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	360 505 \$	322 980 \$	360 505 \$	322 980 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	55 386 \$	29 841 \$	49 894 \$	37 713 \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(2 986)	1 547	(10 500)	1 182
Amortissement d'immobilisations corporelles	491	377	1 472	1 130
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(264)	(72)	(405)	38
Augmentation des avantages sociaux futurs	138	138	428	387
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	2 945	994	5 246	1 926
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(42 165)	(26 064)	(8 065)	(7 263)
Rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	13 545	6 761	38 070	35 113
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(923)	(266)	(2 006)	(1 115)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(21 832)	(53 089)	(36 464)	(84 504)
Disposition de placements de portefeuille	6 942	47 168	21 977	74 768
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(14 890)	(5 921)	(14 487)	(9 736)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 268)	574	21 577	24 262
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	55 080	62 933	31 235	39 245
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	52 812 \$	63 507 \$	52 812 \$	63 507 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2019

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2019					Fin de l'exercice 31 mars 2019		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 205	-	506	8 711	2	7 881	8 027	2
Actions mondiales	139 988	445	14 373	153 916	42	132 268	138 221	41
Obligations	86 994	109	1 040	87 925	24	84 105	84 802	25
Alternatifs	20 630	-	11 297	31 927	9	20 630	30 936	9
Actions canadiennes	36 162	-	4 163	40 325	11	32 181	35 319	11
Immobilier	9 043	-	2 665	11 708	3	9 941	12 648	4
Infrastructure	25 031	229	6 892	31 694	9	14 485	25 276	7
Trésorerie	925	-	-	925	-	3 870	3 870	1
	326 978	783	40 936	367 131	100	305 361	339 099	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 739	-	1 017	9 756	13	8 037	8 613	12
Actions mondiales	27 743	88	2 803	30 458	40	26 214	27 389	38
Obligations	17 673	27	198	17 844	23	17 149	17 282	24
Alternatifs	5 298	-	2 894	8 192	11	5 298	7 937	11
Immobilier	2 385	-	720	3 105	4	2 648	3 386	5
Infrastructure	4 559	58	1 707	6 208	8	3 691	6 728	9
Trésorerie	642	-	-	642	1	632	632	1
	67 039	173	9 339	76 205	100	63 669	71 967	100
Total des placements	394 017	956	50 275	443 336		369 030	411 066	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2019 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 29 407 000 \$ (31 mars 2019 : 27 162 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 105 612 000 \$ (31 mars 2019 : 99 129 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et six fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	13 %	5 %	12,5 %	20 %
Actions mondiales	41 %	35 %	40 %	45 %
Revenus fixes	24 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	9 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	3 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	9 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire/Trésorerie	1 %	0 %	0 %	10 %

Les sommes du marché monétaire ou de trésorerie sont destinées à des placements ou financement d'appel de fonds futurs relatifs à des engagements déjà approuvés.

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Le Conseil dédie aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor Canada à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend six portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		31 décembre 2019	31 mars 2019
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	52 812	31 235
Débiteurs	Coût amorti	2 490	3 146
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	443 336	411 066
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	62 825	68 081
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 874	5 072

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds

gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année au 31 décembre. Le Conseil utilise les évaluations non auditées reçues des gestionnaires de fonds pour les autres trimestres.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre. Le Conseil utilise les évaluations non auditées reçues des gestionnaires de fonds pour les autres trimestres.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul				Fin de l'exercice			
	31 décembre 2019				31 mars 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 812	-	-	52 812	31 235	-	-	31 235
Placements de portefeuille								
Dotations du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	8 711	-	8 711	-	8 027	-	8 027
Actions mondiales	-	153 916	-	153 916	-	138 221	-	138 221
Obligations	-	87 925	-	87 925	-	84 802	-	84 802
Alternatifs	-	-	31 927	31 927	-	-	30 936	30 936
Actions canadiennes	40 325	-	-	40 325	35 319	-	-	35 319
Immobilier	-	-	11 708	11 708	-	-	12 648	12 648
Infrastructure	-	-	31 694	31 694	-	-	25 276	25 276
Trésorerie	925	-	-	925	3 870	-	-	3 870
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	9 756	-	9 756	-	8 613	-	8 613
Actions mondiales	-	30 458	-	30 458	-	27 389	-	27 389
Obligations	-	17 844	-	17 844	-	17 282	-	17 282
Alternatifs	-	-	8 192	8 192	-	-	7 937	7 937
Immobilier	-	-	3 105	3 105	-	-	3 386	3 386
Infrastructure	-	-	6 208	6 208	-	-	6 728	6 728
Trésorerie	642	-	-	642	632	-	-	632
	41 892	308 610	92 834	443 336	39 821	284 334	86 911	411 066
Total	94 704	308 610	92 834	496 148	71 056	284 334	86 911	442 301

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2019	Fin de l'exercice 31 mars 2019
Solde au début de la période	55 736 \$	51 665 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	6 188	3 363
Utilisation des fonds	(942)	(2 554)
	5 246	809
Gains non réalisés sur placements de portefeuille	5 961	3 076
Reclassés à l'état des résultats - placements de portefeuille	(4 580)	186
Solde à la fin de la période	62 363 \$	55 736 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2019	Fin de l'exercice 31 mars 2019
Excédent accumulé des activités		
Dotation - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	190 445	186 445
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-	4 000
Solde à la fin de la période	190 445	190 445
Excédent		
Solde au début de la période	26 376	29 675
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(4 000)
Excédent pour la période	49 894	701
Solde à la fin de la période	76 270	26 376
Total de l'excédent accumulé des activités	354 284	304 390
Gains de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	30 731	20 565
Variations de la juste valeur	5 902	10 166
Solde à la fin de la période	36 633	30 731
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période	390 917 \$	335 121 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	2 986 \$	(1 547) \$	10 500 \$	(1 182) \$
Transfert aux revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(2 945)	(994)	(5 246)	(1 926)
Gains nets sur conversion de devises	20	28	311	32
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	10 188	6 830	15 990	14 488
Frais de gestion du portefeuille	(288)	(243)	(1 019)	(687)
	9 961 \$	4 074 \$	20 536 \$	10 725 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Revenus de location	397 \$	390 \$	1 170 \$	1 141 \$
Autres revenus	104	58	189	164
Frais administratifs	(538)	(462)	(1 450)	(1 347)
Amortissement des autres immobilisations	(1)	(3)	(6)	(8)
	(38) \$	(17) \$	(97) \$	(50) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Programmes - contributions reçues	75 \$	- \$	475 \$	102 \$
Dépenses de programmes	(241)	(109)	(903)	(624)
Frais administratifs	(385)	(332)	(1 156)	(1 003)
	(551) \$	(441) \$	(1 584) \$	(1 525) \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2019	2018	2019	2018
Diminution des débiteurs	230 \$	118 \$	656 \$	684 \$
Diminution des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	(39 434)	(25 335)	(5 256)	(5 585)
Diminution des créditeurs et charges à payer	(511)	(651)	(3 198)	(1 871)
Diminution des revenus reportés	(2 450)	(196)	(267)	(491)
Variation nette	(42 165) \$	(26 064) \$	(8 065) \$	(7 263) \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.